

Conditions Générales de Vente (CGV)

Bilan de compétences

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la société ART Formations, structure dédiée à l'accompagnement professionnel et la réalisation de bilans de compétences, propose et fournit ses prestations à ses clients. Elles s'appliquent à tout engagement, qu'il soit financé personnellement ou par un tiers

2. Identification de la société

Raison sociale : ART Formations

Numéro SIRET : 853 234 250 00027

Siège social : 33 Rue de Bourgogne 69009 LYON

Téléphone : 06 26 43 39 47

Courriel : sbarthelet@hotmail.fr

Site : <https://stephaniebarthelet.com/>

3. A qui s'adresse l'accompagnement

Le bilan de compétences proposé par ART Formations permet d'analyser les compétences professionnelles et personnelles, de clarifier les motivations et d'identifier les perspectives d'évolution. Cette démarche encadrée s'inscrit dans le respect des articles L.6313-4 et suivants du Code du travail. Elle vise à offrir un espace de réflexion structure pour penser la suite d'un parcours, explorer les options possibles, et construire un projet cohérent, professionnellement et humainement.

Toute personne active, salariée, indépendante ou en recherche d'emploi peut bénéficier d'un bilan de compétences, sous réserve de financement (personnel, CPF, entreprise, etc.).

4. Comment s'inscrire

L'inscription devient effective après :

- La réalisation d'un entretien préalable offert et sans engagement.
- La signature d'une convention ou d'un contrat de formation.
- L'accord de prise en charge financière (par le client ou un organisme tiers)
- Le respect éventuel du délai de rétractation légal de 14 jours (si le contrat est conclu à distance ou hors établissement).

5. Durée du bilan de compétences

La durée du bilan est de 12 à 24 heures, suivant la formule choisie réparties sur plusieurs semaines. Le déroulement est individualisé et adapté aux besoins du bénéficiaire.

6. Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs sont indiqués en euros TTC sur le contrat.

Le paiement peut s'effectuer :

- Par financement CPF via MonCompteFormation.
- Par virement bancaire, en une ou plusieurs fois selon accord préalable.
- Par chèque ou carte bancaire (si proposé).

En cas de règlement personnel, un acompte pourra être exigé à la signature du contrat.

7. Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, toute personne physique concluant un contrat de formation à distance ou hors établissement bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours calendaires, sans avoir à justifier de motif ni supporter de pénalités.

Ce délai court à compter de la date de signature du contrat ou de la convention. Lorsque le bénéficiaire souhaite que l'exécution de la prestation commence avant la fin de ce délai, il doit en faire la demande expresse.

Par ailleurs, conformément à l'article L6323-17-1 du Code du travail, lorsqu'une action de formation est financée au titre du Compte Personnel de Formation (CPF), le titulaire du compte dispose également d'un délai de 14 jour calendaire pour se rétracter à compter de la validation de son inscription sur la plateforme MonCompteFormation. La formation ne peut débuter avant l'expiration de ce délai, sauf renonciation expresse du bénéficiaire. L'exercice du droit de rétractation peut s'effectuer à l'aide du formulaire type annexe au contrat, ou par toute déclaration dénuée d'ambiguïté. (Références : Code de la consommation articles L221-18 à L221-28 ; Code du travail article L6323-17-1).

8. Annulation - Report - Abandon

En cas d'annulation par le client moins de 7 jours avant le début du bilan, ART Formations se réserve le droit de facturer des frais équivalents à 20 % du montant total.

En cas d'abandon en cours de bilan sans motif légitime, les heures réalisées sont dues.

ART Formations se réserve le droit de reporter une session en cas d'indisponibilité du consultant ou de cas de force majeure.

9. . Engagements réciproques

Ce que nous garantissons :

- Une prestation conforme au cadre légal,
- La confidentialité des échanges et des documents,
- Une synthèse écrite remise en fin de parcours.

Ce que nous attendons :

- Une participation active,
- Le respect du calendrier,
- La transmission d'informations sincères et complètes.

10. . Données personnelles

Les informations communiquées dans le cadre du bilan sont strictement confidentielles.

Conformément au RGPD, le bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données sur simple demande à sbarthelet@hotmail.fr

11. Propriété des supports

Les supports remis au bénéficiaire sont protégés par le droit d'auteur. Ils sont réservés à un usage strictement personnel.

12. En cas de litige

Une réclamation peut être adressée par écrit à ART Formations. En l'absence d'accord amiable, le bénéficiaire peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation agréé.

13. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige non résolu à l'amiable, les tribunaux du ressort du siège social de la société ART Formations seront seuls compétents